



COMMUNE DE SAULNIERES

Séance du Conseil Municipal du jeudi 19 janvier 2023

Liste des délibérations

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie à 20 h 30, sous la présidence de **M. LE GUEHENNEC Laurent**, Maire.

Date convocation : 16 janvier 2023

Étaient présents : MM. LE GUEHENNEC Laurent, CIEKAWY Ombeline, LEFEBVRE Angélique, PHELIPPE Joseph, GOUVERNEUR Gilles, ESNAULT Jean-Luc, DENIEL Franck, BABIN-TOUBA Ludovic, VALOIS Dominique, LEBEAU Christine, BITAULD Fabienne, ANTIN Séverine, JOURDAN Anne-Sophie, BARRE Bruno.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : sans objet

Absent : Mme CONAND Cathel (pouvoir à M. BABIN-TOUBA Ludovic)

Secrétaire de séance : Mme LEFEBVRE Angélique a été désignée à l'unanimité secrétaire de séance.

Approbation de la réunion du Conseil Municipal du 15 décembre 2022 : approbation à l'unanimité

2023001 | Recensement 2023 : Rémunération des agents recenseurs : rémunération des agents recenseurs approuvée à l'unanimité

2023002 | Intercommunalité : Pacte Fiscal et Financier de la Communauté de Communes : Modification des conditions d'adoption de la mesure n° 6 et définition des critères d'attribution de la mesure n° 3 : modification adoptée à l'unanimité

2023003 | Fiscalité : Assujettissement des logements vacants à la Taxe d'Habitation (THLV) : assujettissement refusé à l'unanimité

2023004 | Grenier à Sel : Lot 6 DUVAL : avenant 1 travaux modificatifs en toiture : avenant validé à l'unanimité

2023005 | Grenier à Sel : Lot 6 DUVAL : avenant 2 pour installation de bande de rive : avenant validé à l'unanimité

2023006 | Salle des fêtes : Choix du devis d'installation d'une pompe à chaleur et autorisation générale pour solliciter des subventions et constituer un plan de financement : devis d'A2R choisi à l'unanimité et autorisations données au maire à l'unanimité

2023007 | Radars pédagogique : validation du devis d'EVOLIS : devis validé à l'unanimité

2023008 | Budget 2022 - Lotissement des Pointellières : Décision modificative 2 (correction stocks) : décision modificative votée à l'unanimité

Décisions du maire au titre des délégations du Conseil Municipal (article L2122-22)

Décision 20230101: Renouvellement des assurances pour les bâtiments et le matériel de la commune auprès de GROUPAMA

Décision 20230102: Attribution d'une concession trentenaire pour Madame Thérèse LOUIS.

Décision 20230103 : Déplacement du 19 rue st-martin par arrêté municipal

